

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 924

présenté par
M. Blanc

ARTICLE 47

À la dernière phrase de l'alinéa 4, substituer au nombre :

« 100 000 »,

le nombre :

« 200 000 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur matérielle.